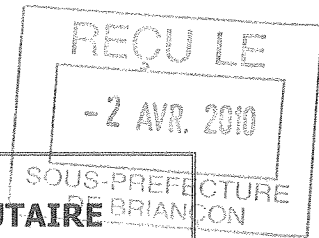




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 mars 2010



Le 30 mars 2010 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 24 mars 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain FARDELLA,

Présents : 34 (jusqu'à la délibération n° 2010-022 D, puis à partir de la délibération n° 2010-039)
35 (à partir de la délibération n° 2010-023 A, puis jusqu'à la délibération n° 2010-038)

Nombre de pouvoirs : 2 (jusqu'à la délibération n° 2010-038)
3 (à partir de la délibération n° 2010-039)

Nombre de Votes : 36 (jusqu'à la délibération n° 2010-022 D)
37 (à partir de la délibération n° 2010-023 A)

M. Pierre BOUVIER est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : Mme Renée PETELET (représentant M. Gérard FROMM) – M. Raymond CIRIO – M. Alain NICOLOSO – M. Yvon AIGUIER (représentant Mme Marie-Hélène PONSART) – M. Maurice DUFOUR – M. Mohamed DJEFFAL – Mme Marie MARCHELLO (représentant Mme Aurélie POYAU) – M. Eric PEYTHIEU – Mme Nicole GUERIN – Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2010-023 A) - M. Philippe SEZANNE.

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL (jusqu'à la délibération n° 2010-038) - M. Marc FAURE-BRAC.

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ - M. Jean-Louis FAURE.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON - Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIELMETTI – M. Edmond CADET.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE - M. Marc FORNESI.

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villard d'Arène : Mme Nicole MATHONNET

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. Christian BREMOND.

AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Thierry DUCURTIL à M. Marc FAURE-BRAC (à partir de la délibération n° 2010-039)

M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET

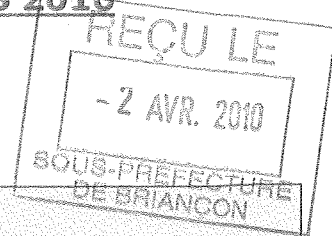
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N°2010-020 D DU 30 MARS 2010

Rapporteur : M. Philippe MARIACHER

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE & FINANCES
COMpte ADMINISTRATIF 2009 / BUDGET « ABATTOIR »**



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 9 mars 2010,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale & Finances » en date du 12 mars 2010,

Le Président et M. Guy HERMITTE ayant quitté l'assemblée,

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice dressé par :

M. Alain BAYROU, Président en exercice du 1^{er} janvier 2009 au 6 juillet 2009

M. Guy HERMITTE, 1^{er} Vice-président en exercice du 6 juillet 2009 au 20 octobre 2009,

M. Alain FARDELLA, Président en exercice depuis le 20 octobre 2009,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L2121-21 du code général des Collectivités Territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, à l'unanimité,

DELIBERE

■ Présente le Compte Administratif 2009, lequel peut se résumer ainsi :

INVESTISSEMENT

	Réalisé	Résultat N-1	Résultat de clôture	Reste à réaliser
Recettes	3 403.81	41 302.48	44 706.29	0.00
Dépenses	381.43		381.43	0.00
Excédent	3 022.38		44 324.86	
Déficit				

FONCTIONNEMENT

	Réalisé	Résultat N-1	Résultat de clôture
Recettes	3 304.87	98.56	3 403.43
Dépenses	3 403.81		3 403.81
Excédent			
Déficit	98.94		0.38

■ Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

■ Reconnaît la sincérité des comptes,

■ Arrête les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus et résumés comme suit :

- le résultat de la section de fonctionnement s'élève à -0.38 €
- le solde d'exécution s'élève à + 44 324.86 €.

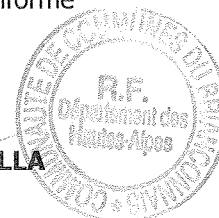
■ Vote le présent Compte Administratif.

■ Dit que les résultats seront repris lors de l'établissement du Budget Primitif.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. : - 1 AVR. 2010

Date affichage : 0 2 AVR. 2010